

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1920)
Heft: 6

Artikel: L'industrie de la chaussure en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dessous du prix de revient. Ils devront mieux organiser leurs ventes et chercher à se passer des trop nombreux intermédiaires dont le nombre a, depuis l'armistice, augmenté dans des proportions considérables, aux dépens des consommateurs.

Enfin, la hausse incessante des salaires avec la répercussion immédiate sur les prix de revient des produits fabriqués ne peut pas se poursuivre indéfiniment. Le chômage aura certainement une influence salutaire sur le prix de la main-d'œuvre et provoquera, peut-être, le retour à la terre d'un grand nombre d'ouvriers et, partant, une diminution des prix des produits alimentaires. On peut estimer que l'élément main-d'œuvre va se montrer peu à peu plus modéré dans ses exigences, parce qu'il pourra satisfaire ses besoins à meilleur compte.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE EN FRANCE

Actuellement dans l'industrie de la chaussure classique ou bien la suspension du travail est totale, ou bien la production est réduite à la moitié ou au tiers de la normale.

L'industrie de la chaussure de luxe a été elle-même très touchée par la crise et en juillet dernier, 95 o/o des maisons avaient dû suspendre complètement leur fabrication. Il est vrai qu'au début de l'automne, on signalait dans cette branche une légère reprise, mais celle-ci est considérée comme devant être temporaire.

En raison de l'augmentation du coût de l'existence et de la gêne, presque générale de toutes les classes de la société en France, on ne peut s'attendre à un changement brusque de la situation.

Le consommateur n'achètera que contraint ; mais encore, en raison des prix des matières premières dont l'orientation plutôt à la baisse ne lui est pas inconnue, se contentera-t-il de satisfaire à ses besoins immédiats.

En raison de la prolongation de la période de beau temps, la contrainte qui aurait mis le consommateur dans l'obligation d'acheter ne s'est pas manifestée et l'on est unanime à penser qu'il prendra ses dispositions pour passer

l'hiver avec les réserves de chaussures dont il dispose.

Le détaillant en chaussures de son côté ne montrera guère d'empressement aux achats étant donnée l'orientation à la baisse du marché et ses ressources financières actuellement limitées. Lorsque la reprise se sera nettement manifestée, et quelque temps après, il se décidera à passer des ordres en fabrique, mais avec prudence.

En somme, la reprise des affaires se fera vraisemblablement tardivement au début de l'année au plus tôt et le volume des affaires traitées sera réduit. Toutefois, on peut dès à présent indiquer sur quels genres d'articles et sur quelles qualités se portera de préférence le choix de la clientèle.

Le directeur d'un des plus grands magasins de vente au détail de France, qui a fait l'an dernier plus de 20 millions d'affaires, nous assurait que la clientèle après les fâcheuses expériences qu'elle avait faites ces derniers temps en achetant des articles bon marché mais de moindre qualité, manifeste dès maintenant le désir de n'acquiescer que de la chaussure résistante. La demande portera de préférence sur le « classique de luxe », c'est-à-dire un classique légèrement fantaisie. Elle exigera que l'article présenté donne un chaussant parfait, dût-elle le payer davantage. A l'article réclame Derby, en vachette, elle préfère le beau Balmoral box à 69 fr. Les chaussures très élégantes vendues au plus 100 fr. sont appelées aussi à être très recherchées.

(Extrait de la Halle aux Cuirs.)

TIMBRE FÉDÉRAL D'ÉMISSION SUR TITRES ÉTRANGERS

Nous attirons l'attention des intéressés sur le fait que tous les titres de l'*Emprunt National français* 1920, 6 %, attribués à des souscripteurs domiciliés en Suisse par l'intermédiaire de banques et de banquiers suisses, sont soumis au timbre fédéral d'émission sur titres étrangers.

Pour le calcul du droit, le capital correspondant à la rente doit être réduit en francs suisses.